

Décision 22-DCC-235 du 14 décembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Logistic'oeuf par le groupe Pampr'oeuf et le groupe Terrena

Posted on: 14 décembre 2022 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Pampr'oeuf et
groupe Terrena

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Logistic'oeuf

Lire

le texte intégral de la décision

222.56 Ko